

BCMPE

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du BCMPE du 11 01 2010

Etaient présents :

Anne DUMORTIER
Françoise NEGRE Annie SUKIENIK
Anne-Marie RABBE Marie-Christine GODBARGE
Pierre JEAN Michel MALGAT
Jean-Pierre RABBE Bertrand JOUBERT
Brigitte et Pierre DELACOSTE,
Christian DULUCQ, Aziz Hilmi

Excusé : Pascal LEHEMBRE

Préparation de la fête du Club le 27 02 2010 :

Anne-Marie nous présente les nappes, affiche d'annonce, bulletin d'inscription préparés pour cette fête : approbation générale sous réserve de quelques correctifs pour renforcer la clarté du bulletin d'inscription.

Jean-Pierre demande que soit préparé un plan de salle pour la procédure d'inscription qui commencera le 1^{er} février jusqu'au 25.

Les préparatifs se font sur l'hypothèse d'une participation de 180 personnes

Gestion des tournois :

La mise en place des tournois de régularité demande une organisation et une mobilisation toujours plus importante des bénévoles du Club ; une structuration par équipe apparaît indispensable ; il est donc décidé l'organisation suivante :

Annie SUKIENIK , Trésorière, assure accueil, ventes de tickets et distribution d'étoiles

La préparation des données, les inscriptions, la mise en place et l'arbitrage sont assurés par une équipe journalière dirigée par le responsable du tournoi. Ces équipes sont :

LUNDI : Responsable : **Michel MALGAT**
Equipe : Pierre et Brigitte DELACOSTE

MARDI : Responsable : **Jean-Pierre RABBE**
Equipe : Marie-Christine GODBARGE, Françoise NEGRE,
Catherine DESSAGNE, Bertrand JOUBERT

MERCREDI : Responsable : **Christian DULUCQ**
Equipe : Roger POMMADERE, Anne DUMORTIER

JEUDI : Responsable : **Aziz HILMI**
Equipe : Christian DULUCQ, Françoise NEGRE,
Bertrand JOUBERT

VENDREDI : Responsable : **Anne DUMORTIER**
Equipe : Marcel LEYMARIE , Monique GUILLAUME,

Marie-Christine GODBARGE, Catherine DESSAGNE

En cas de congé ou d'empêchement, il appartient à la personne concernée de prévenir le responsable, de régler les incidences de son absence et de trouver éventuellement son remplaçant.

Les inscriptions seront saisies en temps réel par le programme FFBNET au guichet par deux membres de l'équipe du jour (l'un accueille, l'autre saisit) ; le serpent est calculé à 14 h 20 avec éditions papier par poule et par ordre alphabétique ; les retardataires sont ajoutés manuellement à la fin des listes.

Aménagement des statuts, articles 4 et 8, en faveur des souscripteurs de cartes d'accès :

Après réexamen des avantages et éventuels inconvénients d'étendre le droit de vote en Assemblée Générale à tous les membres du Club détenteurs d'une carte d'accès, il a été décidé de présenter cet aménagement des statuts en Assemblée Générale Extraordinaire en Juin prochain.

Utilisation des matériels vidéo et informatiques de la Maison du Bridge :

Bertrand JOUBERT fait une rapide présentation des évolutions envisagées tant au Club qu'au Comité et souligne que nous sommes à une croisée de chemin : chacun continue-t-il de s'équiper indépendamment ou organisons-nous une exploitation commune de l'ensemble des infrastructures vidéo et informatiques, moyennant participation financière ?

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, est favorable à la deuxième option, sous réserve d'être consulté pour avis et validation d'un règlement intérieur de fonctionnement de la Maison du Bridge apportant toutes précisions sur les modalités d'exploitation et de financement de ces matériels.

Article du journal SUD-OUEST sur le Club de GRADIGNAN et « l'usine à bridge »

Le Conseil d'Administration s'est déclaré unanimement choqué par cette violation de l'esprit de solidarité que chacun s'efforce d'entretenir entre les Clubs de Bridge et a rédigé le courriel qu'Anne DUMORTIER enverra au Président du Club de Gradignan.

Questions diverses :

Tournoi des galettes des rois : Vendredi 15 janvier : Pierre Delacoste s'occupe d'acheter le cidre brut et les gobelets pour 160 personnes soit 40 bouteilles.

Anne DUMORTIER